



## Le déguerpissement comme effet pervers du développement urbain : étude de cas dans le District d'Abidjan (2011-2022)

Barnabé Cossi Houéidin, DJEDJE Daniel N'Guessan, Maimouna Diaby, Lydie Régine Otcho

Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan/ Côte d'Ivoire, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan/ Côte d'Ivoire  
Université Lorougnon Guédé Daloa/ Côte d'Ivoire, Université de Bondoukou/ Côte d'Ivoire

*This is an open access article under the [CC BY-NC-ND](#) license.*



**Résumé :** Le but de ce texte est d'examiner les représentations sous-jacentes au déguerpissement comme effet pervers dans le développement du District d'Abidjan. Du point de vue méthodologique, il s'inscrit dans une approche qualitative. Les outils de collecte de données sont essentiellement des entretiens individuels, parfois transformés en des entretiens collectifs. Les résultats obtenus permettent de mettre en relief la tendance à un « fort » jugement dévalorisant porté sur les opérations de déguerpissement chez les populations impactées. D'abord, ces opérations sont considérées comme des instruments de gouvernance à travers lesquels les abus de pouvoir, les injustices, l'exclusion et la détérioration des conditions de vie des ménages sont rendus légitimes. Ensuite, perçues comme un effet pervers dans le développement urbain, elles sont l'objet de diverses interprétations. D'une part, en tant qu'outil de production d'inégalités urbaines et d'autre part, en tant que dispositif visant à « nettoyer » les quartiers supposés précaires au profit de la création d'infrastructures innovantes et attractives. Les revendications en rapport avec lesdites opérations sont justifiées non seulement par diverses formes de dénonciations de supposées injustices ou abus de pouvoir mais aussi par des pratiques de résilience et d'affirmation de droits dans la ville. L'échantillon de l'étude est de quarante-et-un (41) enquêtés.

**Mots clés :** Abidjan ; Déguerpissement ; Développement urbain ; Effet pervers ; Inégalités.

**Abstract:** The purpose of this text is to examine the representations underlying the eviction as a perverse effect in the development of the Abidjan District. From a methodological point of view, it is part of a qualitative approach. Data collection tools are essentially individual interviews, sometimes transformed into group interviews. The results obtained allow us to highlight the trend towards a "strong" devaluing judgment on the deguerpissement operations in affected populations. First, these operations are considered as instruments of governance through which abuses of power, injustices, exclusion and deterioration of the living conditions of households are made legitimate. Then, perceived as a perverse effect in urban development, they are the object of various interpretations. On the one hand, as a tool for producing urban inequalities and on the other hand, as a device aimed at "cleaning up" supposedly precarious neighborhoods in favor of the creation of innovative and attractive infrastructures. The claims in relation to these operations are justified not only by various forms of denunciation of supposed injustices or abuse of power but also by practices of resilience and affirmation of rights in the city. Study sample is forty-one (41) surveyed

**Keywords:** Abidjan; Eviction; Urban development; Perverse effect; Inequalities.

**Digital Object Identifier (DOI):** <https://doi.org/10.5281/zenodo.10418087>

## Introduction

Pratique ponctuelle qui se mue progressivement en action publique urbaine, le déguerpissement passe pour être ces dernières décennies en Côte d'Ivoire, spécifiquement dans le District d'Abidjan, un invariant stratégique des politiques du développement urbain (Bouquet et Kassi-Djodjo, 2014). Pourtant, en tant qu'offre politique ayant pour objectif d'apporter une valeur ajoutée aux processus de rénovation urbaine, il fait l'objet de plusieurs plaintes. En d'autres termes, bien que les actions publiques de « déplacements forcés » de groupes sociaux qui occupent des sites visés par des projets urbains dits d'utilité publique soient encadrées par des procédures légales<sup>1</sup>, elles sont quand même indexées comme la source d'une diversité de perturbations majeures dans la vie urbaine, notamment aux plans spatial, économique, symbolique et éducatif.

Au plan spatial par exemple, de nombreux quartiers dits précaires<sup>2</sup> ont été rasés. A cet effet, si certains<sup>3</sup> groupes déplacés ont pu avoir des propositions de relogement sur d'autres sites en dehors de leur commune d'appartenance, sites d'ailleurs jugés éloignés des lieux de travail et des écoles des enfants en cours de scolarité, cela n'a pas été le cas pour tous. Au plan économique, il y a eu également des pertes d'activités économiques telles que les micro-entreprises, des logements parfois détruits sans propositions d'indemnités satisfaisantes. Bien plus, aux plans symbolique et éducatif, ces opérations de déguerpissement ont favorisé autant « de désordre, de confusion, de tourmente et de désorganisation » dans le mode de vie des groupes-cibles. Au plan éducatif surtout, cela a été plus ressenti chez les élèves déplacés qui ont eu leur année scolaire bouleversée ou même interrompue dans certains cas. Concernant les cas fréquents de quartiers rasés (voir indiqué 1 et 2 ci-dessous), d'autres types de perturbations ont été exposés. Ce sont entre autres la fragilisation ou la perte des liens de voisinage, les appartenances aux quartiers remises en cause et les ménages affectés à travers leurs accès à l'eau potable, à l'électricité et aux soins de santé. Au compte des nuisances associées au déguerpissement, sont aussi évoquées les pertes en vie humaine (Gouza, 2022)

---

<sup>1</sup> Depuis la reconstruction post-crise en 2011, les opérations de déguerpissement sont notamment justifiées par l'ordonnance n° 2014-303 du 25 juin 2014 portant code foncier et domanial. Elle est communément désignée comme le décret lié aux actions de déguerpissement pour utilité publique. Toutefois, il faut préciser que dans les faits, les actions de déguerpissement sont appréciées à deux niveaux : d'abord celles liées aux projets urbains incités par l'Etat et celles suscitées au plan local par certaines Mairies ou Sociétés de Promotion Immobilière publiques.

<sup>2</sup> Les sites de Port-Bouët-Abattoir et de Gonzagueville (Commune de Port-Bouët, Cocody-Danga Bel Air (commune de Cocody), Anyama, Banco-Nord extension (Commune de Yopougon), Houphouët Boigny 1 et 2 (Commune de Koumassi). Sur ces sites retenus pour l'étude, les opérations de déguerpissement ont eu pour conséquences plusieurs destructions de logements et des pertes en biens matériels.

<sup>3</sup> Allusion est faite aux déguerpis d'Houphouët Boigny 1 et 2 dans la Commune de Koumassi. Ceux-ci auraient été recasés dans la Sous-Préfecture d'Ayaou (lire Frat Mat info, 2022 ; Ehouman, 2022) et ceux de Cocody Danga qui ont eu des propositions de recasement dans la Commune de Yopougon (lire Portail Gouvernement Côte d'Ivoire, 2018)



**Indiqué 1** Archive terrain d'enquête, Houédin, 2021  
Mise en œuvre d'opération de déguerpissement par la démolition  
du quartier de Banco-Nord extension dans la commune de Yopougon.  
Les résidents du quartier sous le choc de savoir que même leur mosquée  
détruite



**Indiqué 2** : Archive terrain d'enquête, Houédin, 2021  
Acteurs déguerpis dormant dans des abris de fortune  
sur le site de Yopougon Banco-Nord

Au demeurant, ces opérations de déguerpissement ont surtout évolué entre des impératifs de rénovation urbaine et les volontés de transformation de l'espace abidjanais en une ville de plus en plus moderne dans la sous-région Ouest-africaine. Ainsi, l'actualité liée à leur mise en œuvre ne manque pas de mettre en scène autant de controverses que de conflits ouverts entre les populations impactées et l'Etat ou les municipalités<sup>4</sup> concernées. Pour rappel, l'action publique de déguerpissement n'est pas nouvelle (Dembélé, 1994 ; Blot et Spire, 2014; Gibert, 2014). De fait, l'actualité sous laquelle elle est spécifiquement connue depuis la fin de la crise militaro-politique de 2011 la présente comme un outil majeur de rénovation urbaine. A ce titre, derrière les pratiques de déguerpissement sont essentiellement annoncés plusieurs chantiers novateurs tels que les projets de construction d'infrastructures routières ou ferroviaires (ponts, autoroutes, boulevards, métro), d'établissements scolaires (écoles d'excellence), de logements (promotions immobilières) et de nouvelles zones commerciales.

---

<sup>4</sup> Les Maires des communes de Yopougon et de Koumassi se sont distingués en la matière.

Prenant appui sur les projets susmentionnés, les opérations de déguerpissement dans le District d'Abidjan ne cessent d'être brandies aussi bien au plan national que local comme le défi par lequel les pouvoirs publics s'efforcent de mettre en place de nouveaux dispositifs visant à réinventer de nouvelles propriétés pour faire d'Abidjan une ville moderne. Mieux, sur le marché du développement urbain, en tant qu'offre politique incitée par le pouvoir public, elles passent pour être à la fois des opportunités et des facteurs clés d'une transformation valorisante de la figure de la ville ainsi que de la variété de ses formes novatrices. Pourtant, dans les imaginaires des populations impactées, elles sont décrites comme porteuses de mesures et d'effets de « nuisances » allant à l'encontre de la protection de leurs droits<sup>5</sup> dans la ville (Morange et Spire, 2019). De plus, se référant à la multiplicité des conflits<sup>6</sup> ouverts avec l'Etat et ses agents promoteurs du déguerpissement, elles désavouent publiquement lesdites opérations qu'elles considèrent d'ailleurs comme ayant un caractère forcé, autoritaire et parfois illégal.

Ces données convergent d'ailleurs à renforcer d'autres types de constats standards à tous les terrains d'enquête parcourus. Ce sont entre autres, l'absence ou les faibles dispositifs de médiations et d'accompagnements de ces populations impactées, l'absence ou les faibles propositions d'indemnisation et de recasement qui les dénaturent davantage. Mettant alors en avant la pluralité de ces constats pour décrire la situation alarmante dans laquelle les politiques contemporaines de déguerpissement les ont inscrites, lesdites populations se reconstruisent comme des victimes de l'Etat. Elles s'attachent pour ce faire aux idées d'abus de pouvoir, d'expropriation de terres ou de leur rejet dans la gouvernance des communes dans lesquelles elles vivent. En d'autres termes, malgré le succès apparent des opérations de déguerpissement, succès vanté par les agents de l'Etat qui en sont les promoteurs, celles-ci n'ont pas pu relever le défi attendu dans la protection des populations affectées. A cet effet d'ailleurs, diverses limites y ont été relevées les accusant de contribuer davantage à les reléguer dans les sphères de la précarité au sein de leurs communes respectives (Michelon, 2016). Développant ainsi le « sentiment » d'être ignorés dans leur droit de protection par l'Etat, les déguerpis perçoivent la politique de déguerpissement comme celle traduisant non seulement un système de mal-gouvernance, mais aussi une politique de sous ou de mal-développement urbain (Mondafrique, 2021). Du moins, ils considèrent que ces opérations de déguerpissement ne promeuvent, ni ne respectent les règles et lois en matière de valorisation de leurs droits dans la ville (Africanews, 2019).

Sur cette base, la question de recherche de cet article est ainsi formulée : en quoi les représentations du déguerpissement chez les populations impactées dans le District d'Abidjan traduisent-elles des effets de mal-développement urbain ? Autrement dit, comment les incohérences et les dysfonctionnements identifiés dans la politique de déguerpissement fabriquent-ils les représentations d'effets pervers dans le renouvellement urbain abidjanais ? De façon spécifique, quels sont les enjeux rattachés à ses représentations du déguerpissement comme effet pervers ? L'objectif de ce papier est donc d'examiner les représentations d'effet

---

<sup>5</sup> Sur l'ensemble des terrains de l'étude, les droits réclamés sont formulés sous formes de plaintes contre la mise en mal des opérations de déguerpissement par des procédures régulières, le droit à une indemnisation adéquate, au recasement des populations impactées, la reconnaissance de la propriété et le droit à la dignité humaine

<sup>6</sup> Au plan national et urbain, les sites de déguerpissement sont devenus des espaces sous tensions, tensions médiatisées et relayées aussi bien à travers la presse écrite, les chaînes de télé internationales et locales. Les oppositions ont même pris l'allure de procès juridique ou politique contre des pratiques de mal-gouvernance. Des mouvements de protestations ont même été organisés par des associations de déguerpis et des leaders d'associations civiles pour faire pression sur l'Etat et ses agents promoteurs du déguerpissement afin d'obtenir des droits réclamés. L'actualité sur la question renseigne que certaines oppositions en justice comme celle des déguerpis de Houphouët Boigny 1 et 2 auraient gagné à la date du 09 Mars 2023 une audience contre la Mairie de Koumassi.

pervers associées aux opérations de déguerpissement dans le renouvellement du District d'Abidjan.

### **Méthodologie**

Inscrite dans la recherche qualitative en « terrain sensible » (Calenda, 2021 ; Brito et Pesce, 2015), la recherche a été menée à l'aide de techniques de collecte de données appropriées à cette approche. De ce pas, des entretiens semi-dirigés et des récits de vie ont donc été animés avec des personnes ayant vécu les opérations de déguerpissement. L'enquête proprement dite a été réalisée entre Décembre 2021 et Mars 2022. Elle s'est poursuivie soit par des relances téléphoniques, soit par des retours périodiques sur les terrains d'enquête. L'idée est d'abord, de suivre l'évolution des tendances conflictuelles observées sur les sites d'enquêtes et d'examiner les possibilités de leurs mutations en des solutions de cohésion. Ensuite, il s'est agi de porter l'attention sur la façon dont le règlement de tels conflits pourrait contribuer au renforcement ou l'atténuation des inégalités socio-urbaines et des formes d'exclusion ou d'inclusion dans la ville.

D'autres entretiens ont été réalisés avec des personnes témoins, en particulier des responsables d'associations civiles<sup>7</sup>. Il faut noter aussi que quelques séances d'entretiens individuels se sont transformées en des entretiens collectifs (Droh et Lognon, 2012). Les entretiens individuels se sont déroulés avec les responsables d'associations de déguerpis dans les communes de Port-Bouet (1), Anyama (1) et Adjamé (1). Ceux animés dans les communes de Cocody, Koumassi, Yopougon et au siège de ACI<sup>8</sup> se sont quelques fois mus en des entretiens collectifs. Ces groupes d'entretiens étaient respectivement au nombre de quatre (4), quinze (15), sept (7) et douze (12) dans les lieux de rencontres susmentionnés. Un corpus documentaire a été constitué afin de mettre en relief les intentions affichées dans les logiques de dénonciation ou de valorisation des pratiques de déguerpissements dans la presse en ligne et au niveau de l'audiovisuel (les débats télévisés). Analysé de façon transversale, ce corpus a servi à renforcer les points de vue des acteurs institutionnels et ceux des déguerpis.

Les entretiens ont essentiellement porté sur les expériences vécues dans le déguerpissement, les attitudes observées, les opinions, les croyances et perceptions qui y sont associées. D'une part, les participants interrogés ont décrit le déguerpissement en mettant en relief leurs rapports à ses normes et incohérences. D'autre part, ils ont mis l'accent sur les tensions sociales et les formes de répression ou d'injustices vécues. Les principes de la diversification et la saturation des données ont permis de renforcer la validité scientifique de cette étude avec un échantillon de 41 enquêtés (Blanchet et Gotman, 1992). L'analyse de contenu thématique a été appliquée aux données retranscrites (Rondeau et Paillé, 2016). Ce qui a permis d'avoir les catégories d'analyse suivantes : i) comprendre le déguerpissement : de la définition commune à l'approche sociologique par les effets pervers, ii) représentations du déguerpissement comme effet pervers dans le renouvellement urbain.

## **1. Comprendre le déguerpissement : de la définition commune à l'approche sociologique par les effets pervers**

### **1.1. Définitions communes du déguerpissement par les populations impactées**

---

<sup>7</sup> Plusieurs militants d'associations civiles se sont penchés sur les pratiques de déguerpissement et ont apporté de différentes manières leurs soutiens aux populations impactées en termes de lutte pour la reconnaissance de leurs droits et d'assistance en vivres et de non-vivres. L'ACI (Alternative Citoyenne de Côte d'Ivoire) et sa Présidente Pulchérie Gbalet se sont particulièrement distinguées dans ce champ par un engagement plus ou moins radical dans la dénonciation de ce qu'elles considèrent comme formes d'injustices et d'abus de pouvoir.

<sup>8</sup> Alternative Citoyenne de Côte d'Ivoire

L'enquête a montré que les définitions connues du déguerpissement sont fondées sur des constats empiriques dévalorisants. Sous cet angle, les premières idées retenues de cette pratique sont entre autres celles du déplacement forcé de populations de leurs lieux d'habitation sans propositions « d'indemnisations ou de recasement satisfaisantes ». Dans une telle approche, les données de terrain montrent que les opérations de déguerpissement ne sont orientées que vers les sites perçus par les autorités politiques comme des quartiers précaires et leurs occupants dits « pauvres ». Pour eux donc, parler de déguerpissement, c'est activer de façon voilée une politique de « nettoyage social ». Une telle action publique sous-entend un processus d'élimination ou d'éloignement sélectif de groupes d'acteurs reconstruits comme n'ayant plus les aptitudes à occuper des sites ciblés pour de nouveaux aménagements urbains. En d'autres termes, il s'agit de stopper la propension de quartiers jugés « indésirables » dans les zones reconsidérées comme stratégiques pour le développement économique et/ou pour le prestige de ces communes. L'objectif visé est surtout de remplacer les quartiers dits informels ou précaires par d'autres aux figures plus attractives. Mieux, l'idée de rénovation urbaine brandie à travers les décisions de déguerpissement est plutôt appréhendée comme un moyen d'expropriation de sites à des populations sans défense, incapables d'opposer une force de résistance contre l'Etat. Cette argumentation est d'ailleurs soutenue dans le discours de cet enquêteur qui cite :

*« .. il n'y a plus de droits de l'Homme. Les pauvres ne doivent plus vivre dans la commune ? Regarde bien, c'est la même manière de faire partout où il y a déguerpissement. Ce sont toujours des quartiers qu'ils appellent précaires qui sont ciblés, les abris de pauvres. L'objectif est donc de les supprimer pour les remplacer par des projets »* Extrait d'entretien avec P, responsable d'association de déguerpis.

Dans l'imaginaire populaire de ces populations impactées, parler alors de déguerpissement, c'est tout au plus reproduire et entretenir un discours dévalorisant parfois qualifié d'instrument de force et de dépossession de biens symboliques. Ce discours s'étend même à celui de politique visant à paupériser davantage les démunis et à accentuer la vulnérabilité des enfants et des personnes handicapées ou du troisième âge plutôt qu'à la réduire. A ce niveau particulièrement, il ressort des données collectées que les opérations de déguerpissement s'illustrent notamment par différentes facettes méprisantes. Les idées de désintégration urbaine, d'opération allant à l'encontre de la restructuration de quartiers<sup>9</sup> dits précaires ou d'instrument servant à des fins de discrimination en sont les composantes. la conjugaison de toutes ces idées concourt surtout à démontrer que la mise en œuvre de la politique de déguerpissement est une forme d'organisation qui a pour but est de renforcer les inégalités urbaines (Kawtar, 2017). A ce propos d'ailleurs, cet enquêteur soutient :

*« L'actuel Maire est venu trouver que la restructuration a été déjà faite en 2006. Le plan a été mis en place depuis 2005 (...) Nous avons saisi la Cour Suprême. Il y a eu procès et nous avons gagné. La Cour Suprême dit que la requête (Numéro omis) République de Côte d'Ivoire du (omis) du comité d'aide à la restructuration (du Nom de quartier omis) est recevable. Article 2 : l'arrêté (numéro omis) du Ministère de la Construction et de l'Assainissement et de l'Urbanisme portant l'annulation de l'arrêté (numéro omis) et approbation du plan de lotissement (nom du quartier omis) est annulé. Point barre... Nous avons fait des démarches pour avoir à notre disposition nos ACD (Arrêté de Concession Définitive) en vain. Tout était fermé. Nous avons commis un huissier pour faire une signification de commandement, un exploit de signification de commandement au Ministère de la Construction pour dire que c'est après un procès que nous avons livré et gagné que nous demandons nos ACD. Tout a été selon le droit*

---

9

*et à notre grande surprise, nos adversaires viennent nous déloger avec des ACD, nos adversaires que nous avons gagnés. Ce n'est pas possible. Pour le Maire, c'est un quartier à risque, il faut le démolir... »* Extrait d'entretien avec P, responsable d'association de déguerpis.

Plus loin, prenant appui sur les constats liés à leur mise à l'écart, pour eux, le déguerpissement n'évoque qu'une opération qui vise à les éloigner ou à les détacher des espaces qu'ils habitent prenant appui sur les constats liés à leur mise à l'écart, le déguerpissement n'évoque pour eux. Mieux, il n'a pour objectif que de les déraciner de l'appartenance de leurs quartiers et de leurs communes et de les rendre ainsi « apatrides ». A priori, une telle définition recouvre la perception d'une action publique perverse avec d'autres composantes telles que le rejet, l'exclusion, les ruptures d'appartenance et l'abandon de biens symboliques au profit de logiques marchandes. Composantes d'ailleurs qui renvoient à une série d'indicateurs montrant aussi bien la façon dont leurs familles respectives, leurs statuts locaux et le prestige des sites qu'elles occupaient ont été affectés par cette politique de renouvellement urbain. De surcroît, du point de vue des expériences personnelles et collectives déshonorantes qu'elles ont vécues, il ressort de l'enquête une dynamique de fonctionnement commun. Celle-ci a donc été mobilisée pour donner sens à une identité collective à partir de laquelle les populations en question forment leurs appartenances concrètes à la catégorie des populations vulnérables. D'une part, en brandissant les incertitudes constatées autour de leurs recasements sur d'autres sites et d'autre part, en mettant en avant les pratiques préférentielles ou clientélistes pour dénoncer les injustices dont elles font face (Kirszbaum, 2002).

En effet, pour les populations impactées, la politique de déguerpissement participe d'une redéfinition de frontières entre les sites expropriés à des groupes dits vulnérables et leur mise en valeur à travers des offres d'infrastructures publiques ou de promotions immobilières plus attractives. Le recours à une telle pratique de rénovation de la ville entraîne donc différentes méthodes radicales. Les impératifs d'innovation dans le District ont parallèlement légitimé des expressions de démolitions de logements, la répression de résistants aux opérations de déguerpissement, l'exacerbation de la pauvreté et l'exposition des populations impactées à l'insécurité. En somme, pour ces populations impactées, les légitimités soutenues par la politique de déguerpissement ne consistent qu'à les ranger dans la catégorie des minorités des communes concernées et à valoriser leurs sites expropriés au profit des plus nantis. S'appuyant aussi sur son caractère de différenciation sociale, pour ces mêmes populations, le déguerpissement renvoie in fine à plusieurs formes de distinctions<sup>10</sup>.

Pour décrire le déguerpissement, ces populations impactées insistent sur la mobilisation des outils répressifs qui permettent de mettre en évidence les tensions, les faits propres à entrevoir le « désordre », la production de liens faibles dans la ville. Pour elles, l'idéal de vivre dans la ville s'est transformé en une crainte, « une terreur », un « problème public ». Sous ce rapport, déguerpissement renvoie à les réinscrire dans une sorte d'illusion de la solidarité attendue des gouvernants de la ville et à comprendre que les mesures de rénovation en vigueur restent distinctives par le principe « du vide » sur les sites qu'elles occupaient (Legros, 2010). Cette image déshonorante de l'opération de déguerpissement est mise en relief dans ce témoignage:

*« (...) Le déguerpissement a eu lieu le jour même des écrits du baccalauréat. La population a été malheureusement réveillée de son sommeil très tôt le matin par les tirs de gaz lacrymogènes, par un détachement impressionnant de corps habillés composés de différentes unités, notamment les militaires, des policiers. La population a été sommée de quitter urgemment les*

---

<sup>10</sup> Outre la population déguerpie, allusion est faite aux infrastructures urbaines, à la gouvernance et au repositionnement d'acteurs politiques dans la ville

*demeures. Ce jour-là, le quartier ressemblait plus à un champ de guerre parce qu'on ne comprenait rien. Les gens n'ont reçu aucune mise en demeure préalable, aucune sensibilisation n'a été faite, personne n'a été informé d'une opération quelconque de déguerpissement. Le quartier a été assailli très tôt le matin par des corps habillés qui étaient appuyés par des loubards.... Lorsqu'un Etat veut par exemple déguerpir un quartier qui est habité pour un projet d'utilité public, il y a tout un procédé en la matière.... Dans cette histoire de déguerpissement, il y a trop de mensonges. L'Etat même doit auditer tous les déguerpissements d'Abidjan parce que ce n'est pas clair ... Cela sert de business pour ces personnes ». Extrait d'entretien avec W, responsable d'association de déguerpis.*

De façon concrète, pour le sens commun, déguerpir, c'est rejeter des populations urbaines à faible revenu. Cette politique est l'équivalente d'un traitement discriminant motivé par les projets de récupération des sites convoités en vue de nouvelles opérations de renouvellement urbain. Alors, considérant que ces mesures ne permettent pas de garantir les demandes en protection contre les formes perçues d'expropriation de sites à des fins intéressées, le clientélisme est devenu l'idée par laquelle ses différents plans stratégiques deviennent l'objet d'une redéfinition majeure. Ce qui se fait à partir des idées de détronement, de spoliation par la force et la violence légalisées (Ark, 2015). Dans l'un ou l'autre de ces cas cités, les contraintes du déguerpissement n'évoquent pour elles qu'une série de « crimes organisés ». Outre les tendances de déclassement social, les formes de relégation dans les périphéries urbaines, la mise sous tensions des sites et de biens symboliques, elles considèrent que la politique de déguerpissement n'a pu concilier ses objectifs « d'utilité publique » avec le défi d'une approche inclusive de la rénovation urbaine (Kirszbaum, 2010). En conséquence, le renouvellement de la ville sous le modèle concentrique<sup>11</sup>, les protestations formulées à son encontre, la concurrence et les rivalités autour des logiques d'expropriation ou de réappropriation de sites se sont de part et d'autre transformées en autant de barrières structurelles et idéologiques articulant le marché du développement urbain.

## **1.2. Des perspectives théoriques de l'effet pervers à une approche sociologique du déguerpissement**

Sur la base du lien entre les considérations susmentionnées et le déguerpissement en tant qu'action publique, la littérature scientifique ne manque pas de renseigner sur des pratiques similaires à travers l'étude des effets pervers. Sous ce rapport, certains auteurs se sont déjà penchés sur cette notion. Par exemple, Bourdieu (1979 ; 1998 ; 2000) a démontré une théorie de l'effet pervers de la discrimination symbolique qui est la capacité des individus et des groupes à se démarquer les uns des autres par leur statut social, leur culture et leur capital économique. Cet auteur a souligné dans ses recherches comment les distinctions sociales, culturelles et esthétiques peuvent entraîner des effets pervers en créant des inégalités et des exclusions sociales, notamment dans les champs littéraire et économique. Il a aussi étudié les effets pervers de la domination masculine en montrant la manière dont elle renforce les inégalités entre les sexes et reproduit les relations de pouvoir dans les sociétés.

Beck (1986) décrit également dans ses analyses l'effet pervers. Pour lui, les politiques et les actions qui visent à améliorer les conditions de vie peuvent en fait causer des dommages collatéraux ou des conséquences contraires aux résultats espérés qui peuvent aggraver les problèmes qu'elles cherchent à résoudre. Par exemple, les politiques de sécurité qui visent à

---

<sup>11</sup>Selon Park et Burgess (1925), la ville se développe en cercles concentriques, chacun avec une caractéristique sociale et économique distincte. La répartition de la population dans chaque cercle est déterminée par des facteurs socio-économiques tels que le revenu, le statut social, etc. Les zones les plus recherchées en termes d'espace sont celles qui sont situées près du centre-ville, car elles offrent un accès facile aux emplois et aux services. La concurrence pour l'espace crée des pressions économiques qui façonnent la structure de la ville.



protéger les citoyens contre les risques criminels peuvent en fait entraîner une augmentation des tensions sociales et une répression accrue des minorités. Les politiques de protection de l'environnement qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre peuvent en fait causer des inégalités sociales et économiques. Quant à Wacquant (2000 ; 2008), il a développé cette question en passant par les politiques de sécurité et de répression dans les quartiers populaires. Il souligne à cet effet la manière dont les politiques de sécurité et de répression peuvent renforcer la marginalité et l'exclusion sociale plutôt que de les résoudre.

Dans cette étude, le rappel de ces travaux liés à la mise en relief d'effets pervers permet de comprendre la façon dont les rapports aux normes de déguerpissement sont perçus par les populations impactées. Mieux, la description de tels ou tels effets pervers résultant d'une action publique reste un recours essentiel pour faire l'examen de risques supposés liés à concrétisation des politiques locales et nationales de déguerpissement. Par hypothèse, il est évident que les risques en question ont pour corollaires les droits revendiqués par les acteurs déguerpis, les référents idéologiques dévalorisant produits autour des dysfonctionnements identifiés dans la mise en œuvre de ces opérations de déguerpissement. En s'intéressant à ces aspects, l'étude permet de mettre en perspective une analyse sociologique du déguerpissement dans le District d'Abidjan sous l'angle des effets pervers.

Partant de ces définitions communes, il faut dire que les tendances à la précarité décrite ne sont que la conséquence de la politique de déguerpissement. Si alors, les impactés s'y construisent comme étant vulnérables, cette représentation n'est pas partagée par les agents de l'Etat. Les premiers, dans leurs différentes interprétations des opérations de déguerpissement mettent en scène des informations et des réponses contradictoires à la vision des seconds. De ces positions contradictoires découle un rapport de forces dont les fondements sont entre autres l'absence de consensus autour des règles liées au fonctionnement des opérations de déguerpissement et les conséquences symboliques, économiques et sociales qu'imposent leurs mises en œuvre. Ces signes contradictoires dépeignent d'ailleurs un « vide socio-juridique » entre des acteurs aux finalités parfois opposées sur le fonctionnement de ladite politique. En arrière plan de ces différences, la méthode proposée par l'Etat a constamment permis de montrer que les priorités du déguerpissement ne sont pas en phase avec les attentes des populations. Même si ces dernières abordent les exigences de la rénovation urbaine de la même manière que les pouvoirs publics, il faut cependant dire que les instruments du déguerpissement et ses objectifs ne sont pas co-construits. Cette approche non-participative du déguerpissement devient ainsi le baromètre de la mise en mal de son succès.

La principale composante de l'opération de déguerpissement qui a surtout été interprétée comme effet pervers, c'est la matérialisation du « vide » sur les sites convoités sans protection des populations impactées. Ensuite, celle-ci détermine les luttes incitées pour la restructuration de la cohésion, l'égalité et la solidarité en faveur des « victimes » de cette politique et du rétablissement de leur dignité dans la ville. Ces luttes désormais exposées sur la place publique comme une urgence, leur médiatisation n'a pas manqué de présenter les conditions de vie précaires des personnes déguerpies comme un problème aussi bien politique que social. Ainsi, aussi louables que soient les objectifs avoués ou non à faire le « vide » sur les sites ciblés, cette urgence de leur médiatisation s'est transformée en une stratégie visant à empêcher le renforcement desdits effets pervers. Les acteurs déguerpis y sont présentés comme défendant leur cause pour la réinclusion dans la ville. Les sites défendus sont devenus pour la circonstance des espaces de résistances (Lelandais, 2015 ; 2016).

Du point de vue institutionnel, le déguerpissement est d'abord appréhendé comme une politique de restructuration de lien social. Dans ce champ, l'Etat est censé offrir aux acteurs déguerpis un dispositif de protection qui leur permet de maintenir un lien valorisant dans la ville. De même, il est supposé les rassurer à croire en son statut « d'État-providentiel ». Mais, contrairement aux

mécanismes de protections attendues de ce statut, tout porte à croire que le dispositif mis en place par ce dernier les pousse à s'investir dans des situations conflictuelles et à s'attacher à des croyances démontrant l'absence ou l'offre d'une fragile solidarité qui les pénalise. Sans les faire valoir, cette illusion en la protection de l'Etat formate ainsi leurs rapports aux normes du déguerpissement. Elle révèle par ailleurs que la faible maîtrise des risques sociaux engendrés par les actions de déguerpissement la dévoile comme une politique de rénovation urbaine qui n'a pu mettre en place une « meilleure conciliation » de ces cadres politique, juridique et social en les exposant davantage à la précarité.

L'approche sociale du déguerpissement met l'accent sur la manière dont les tendances de précarité sont vécues par les populations. Elle repose sur les idées de protection et les critères de renouvellement urbain ancrés dans les valeurs d'intégration au détriment des pratiques d'exclusions. Dans celle-ci, est défendue l'idée selon laquelle l'Etat et ses agents promoteurs du déguerpissement n'ont pas pu offrir un cadre réglementaire opportun invitant les populations impactées à y voir des réponses de solidarité urbaine. Loin d'avoir accordé leur confiance et leur adhésion à ces réponses, ils considèrent que l'Etat n'a fait que fragiliser leurs liens à la ville par des déplacements aux forceps. Alors, quoiqu'incité pour des raisons de développement urbain, le déguerpissement est devenu pour eux une politique publique par laquelle les normes discriminantes de leur bannissement des quartiers en voie de modernisation sont légitimées (Parenteau et Charbonneau, 1992).

Ces promoteurs en font usage pour montrer comment les pratiques politiques et les choix en projets urbains sont utilisés pour distinguer le régime en place. En tant que stratégies de classement social, ce système de développement dans la ville obéit à des logiques d'affirmation du pouvoir. Par lui, ils se réfèrent tantôt à l'obligation du développement local pour se différencier du travail réalisé par les précédents régimes. Pour eux, c'est l'opportunité non seulement de légitimer leurs préférences en matière de transformation des infrastructures urbaines mais aussi, de démontrer qu'elles réincarnent en réalité les normes et les valeurs qu'ils défendent dans la façon de la vivre. Ce qui leur permet de privilégier les politiques d'infrastructures ou d'habitat<sup>12</sup> de type moderne au détriment de la propension des quartiers précaires. Que les occupants desdits quartiers précaires soient qualifiés en droit ou de fait, le pouvoir ou le contournement de la « législation » sont manipulés pour les démettre de leurs appartenances. Ainsi, controversé du point de vue de ses normes, le déguerpissement est apprécié en ces termes par cet enquêté;

*« Tout ce que je peux dire, c'est que certains de ces déguerpissements sont injustes avec des mobiles inavoués. Ces déguerpissements ont fait beaucoup de victimes et accentué les disparités sociales. Le rôle d'un Etat sérieux, c'est de minimiser au maximum les disparités sociales. Mais, quand il les orchestre, il renforce les disparités sociales en créant le fossé entre les différentes couches sociales, j'avoue que c'est une politique tout à fait terrifiante (...) Ces déguerpissements cachent beaucoup de non-dits. Parmi ces non-dits, il y a une volonté manifeste de certaines autorités, comme à [ G ]*

---

<sup>12</sup>Sous le régime du Président Alassane Ouattara, la politique de logement en Côte d'Ivoire repose sur le slogan "un habitant, un toit". Elle s'inscrit dans la continuité du slogan "Un Ivoirien, Un Toit" lancé par le Président Félix Houphouët-Boigny en 1964, dans le cadre de sa politique de construction de logements sociaux pour les Ivoiriens. L'objectif de cette politique est de fournir un logement décent et abordable à tous les Ivoiriens. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement a mis en place un certain nombre de mesures, dont le Programme National de Développement des Infrastructures en 2012 (PNDI). Ce programme vise à construire de nouvelles infrastructures, y compris des logements, des routes, des ponts, des hôpitaux, des écoles et des universités dans tout le pays. Le gouvernement a également mis en place un Programme National de Logements Sociaux en 2014 (PNLS) et créé une Agence Nationale de l'Habitat en 2019 (ANHA) pour coordonner les efforts de construction de logements à travers le pays. Certains de ces programmes n'ont pas été correctement exécutés ou appliqués de manière efficace. Ils ont été ainsi retardés, annulés ou mis « en mal » pour des raisons de conflits ou d'actes de sabotage.

*récemment, tout le monde sait que le quartier a été déguerpi et le site vendu à un opérateur économique. On chasse les pauvres populations rien que pour assouvir des intérêts égoïstes(...).Pourtant, les lois sont claires, c'est-à-dire il faut recaser cette population; il faut l'indemniser ; il faut l'accompagner dignement. Chez nous, il y a eu beaucoup de bruits parce que tantôt il n'y a pas eu d'indemnisation, tantôt il n'y a pas ceci ou cela.(...) Dans le temps, nous avons pratiquement envoyé des courriers à plusieurs institutions comme la Présidence de la République, la Primature, l'Assemblée Nationale, la Médiature, la Grande Chancellerie, le Ministère de la Construction, le Ministère de la Solidarité pour leur demander de faire la lumière sur les procédures de déguerpissement. Nous avons demandé expressément aux autorités d'ouvrir une enquête sur ce déguerpissement, parce que le District avance des raisons qui ne sont pas vraies. Mais, rien n'a été fait ».* Extrait d'entretien avec W, responsable d'association de déguerpis

Chez les acteurs déguerpis, les leçons tirées de ces expériences montrent que les résultats atteints ont été obtenus sous diverses pressions. Le contexte autoritaire dans lequel ils ont été façonnés a contribué à les discréditer. Du moins, la légalisation de la force pour les opérations de déguerpissement est allée de pair avec le renouvellement des normes de la rénovation urbaine. Ensemble, elles ont produit un nouvel ordre urbain en polarisant l'attention sur les questions de ségrégation, d'exclusion et de marginalité. Alors, bien que ces opérations de déguerpissement soient justifiées par des impératifs de modernisation dans le District, l'autoritarisme avec lequel elles sont menées témoigne d'une conception de l'urbanisme qui privilégie l'injustice et le déni des droits des populations. Il en est de même des pratiques discriminatoires telles que la gentrification et les formes de ségrégation spatiale.

## **2. Représentations du déguerpissement comme effet pervers du développement urbain**

### **2.1. Le contexte socio-politique et les représentations d'effets pervers liées au déguerpissement**

Activées dans le cadre de la rénovation post-crise de 2010 et dans un contexte de rivalités politiques persistantes, les opérations de déguerpissement ont parfois engendré des formes d'instrumentalisation et de stigmatisation sociale. Du point de vue géographique, elles ont favorisé la mise en relief de sites convoités. Et en tant qu'espace à la fois politique et identitaire, elles ont essentiellement alimenté les craintes liées à des formes de déclasserment et de ruptures identitaires. Ce qui a eu des répercussions sur la production de stéréotypes en rapport avec des constructions dévalorisantes d'espaces de mémoires. De par leur nature, celles-ci ont aussi contribué à pérenniser une mémoire dégradante du District (Houéidin et als, 2018). En effet, les faits « dramatiques » observés lors des opérations de déguerpissement ont été l'objet de diverses réinterprétations dans le champ politique. D'abord, ils ont été convoqué pour relégitimer certaines luttes et débats en lien avec la valorisation de la citoyenneté urbaine. Ensuite, ils ont été mobilisés pour alimenter les récupérations politiques visant à retrouver la crédibilité aux yeux des riverains. L'idée est surtout de regagner leur confiance dans la gestion des réformes institutionnelles et de protéger les populations vulnérables dans le renouvellement urbain.

Ainsi, connues sous les actions de « délogement forcé » et de durcissement de normes liées à des formes de rénovation urbaine, les pratiques de déguerpissement ont fait émerger non seulement des zones d'incertitudes, mais aussi une pluralité de marges de manœuvre allant dans le sens de la mobilisation, de la résistance et de la relégitimation de pouvoir. Leurs reconversions en des opportunités politiques à travers les débats publics ont souvent été polarisées avec d'un côté, les partisans de la promotion des opérations de déguerpissements et de l'autre, les défenseurs des droits des populations « abusivement expulsées » de leurs sites de

résidence. En tant que groupes d'intérêts, ils soutiennent pour les uns la cause de la réussite des investissements pour lesquels le déguerpissement est mené et pour les autres, celle du triomphe des contestations et des résistances activées sous les formes de « collectifs » et de « réseaux » (Petit, 2009). Les systèmes de domination établis dans ce cadre et les idées d'injustices ont à ce niveau contribué à renforcer les tensions et les inégalités qui les distinguent. L'implication des différentes forces socio-politiques<sup>13</sup> autour de ces opérations de déguerpissement ainsi que les opportunités d'action collective en faveur de la justice et de l'humanisme qu'elles défendent sont expliquées dans le témoignage ci-dessous :

*« L'implication des partis politiques dans l'assistance des sinistrés, il faut dire que si ces visites même si elles ont des intentions inavouées, nous ne rentrons pas dans cette appréciation. Nous, c'est plutôt le côté humain, le sentiment d'humanisme de venir au chevet de certains Ivoiriens qui sont en détresse suite à un déguerpissement que nous regardons. Et ces partis politiques ne sont pas venus les bras ballants. La plupart d'entre eux sont venus avec des vivres et non-vivres. Normalement c'est une action salubre si cela a un caractère politique. C'est plutôt la démarche de l'humanisme qui nous intéresse le plus ».* Extrait d'entretien avec P, responsable d'association de déguerpis.

D'un côté, l'assistance à des groupes en « détresse » a été le prétexte sur lequel s'est appuyée cette intervention stratégique des médias et des forces socio-politiques. Leur but est de dénoncer les abus et plaider en faveur des droits des populations concernées. De l'autre côté, l'Etat et ses agents promoteurs du déguerpissement ont toujours cherché à se positionner comme les acteurs dominants dans la gestion des problèmes engendrés par cette politique. Pour ce faire, ils le remobilisent comme la preuve d'un succès politique et de leur capacité à faire respecter les normes prescrites dans la rénovation urbaine. Dans ces rapports de force autour des actions de déguerpissement, tout se passe comme si les populations déguerpies s'appuient à la fois sur leur statut de victimes, leurs effectifs et les normes mises en avant par l'Etat pour revendiquer leurs droits dans la ville. Ainsi, comptant sur la pression de leurs soutiens politiques sur le pouvoir, elles s'activent à voir aboutir les demandes formulées en matière de droits revendiqués. L'opposition politique, les associations de la société civile, les organisations non-gouvernementales en leurs faveurs et les médias servent à cet effet de moyens de pression sur le camp des pouvoirs publics.

De l'accès aux médias aux soutiens voilés de forces socio-politiques favorables à leur cause, une multiplicité de stratégies allant de la négociation à la confrontation directe est mise en place. Le recours à toutes ces ressources contribue à faire fonctionner un système concret de protestation. Au sein dudit système, les manifestations publiques, les sit-in et les appels à « la résistance contre l'imposture » visant à les déposséder de leurs biens symboliques deviennent les expressions majeures de leurs luttes. Le déroulé d'une telle lutte identitaire est révélé dans les extraits de discours suivants :

*« Ils (parlant du Maire et de son conseil municipal) n'ont aucun argument pour justifier leur opération de déguerpissement. Nous avons demandé un débat s'ils veulent même télévisé, ils ont refusé ce débat-là. Nous étions sur une chaîne de télé, ils ont brillé par leur absence. A notre grande surprise, ils sont allés sur une autre chaîne de télé pour déclarer que le site de notre quartier était classé comme un lieu de non vie. C'est donc à cause des risques encourus par ces résidents d'être submergés par l'eau qu'il a préféré détruire le quartier pour ne pas que ces occupants meurent. Nous lui avons*

---

<sup>13</sup> En Novembre 2021, le Secrétaire General du PPA-CI (Parti des Peuples Africains de Côte d'Ivoire) du Président Gbagbo a organisé une visite de compassion aux deguerpis des quartiers Houphouët Boigny 1 et 2 dans la commune de Koumassi. A Yopougon, le fils de ce dernier, député de la Commune a dans le même élan de solidarité rendu visite à ceux du site de Banco Nord Extension.

*apporté notre droit de réponse pour dire que ce n'est pas vrai, depuis belle lurette le quartier est restructuré, il n'a jamais été inondé. Jamais ! jamais !. Nous avons demandé aussi qu'ils nous montrent la preuve des risques d'inondation, il ne faut pas qu'ils nous prennent des images ailleurs. Et même quand il a été question d'inondation dans la commune, il n'y a jamais eu de mort chez nous »* Extrait d'entretien avec P, responsable d'association de déguerpis.

*« Alors, vu toutes les ambiguïtés sur les opérations de déguerpissement en cours, nous avons décidé d'écrire à toutes nos autorités. Et là encore, c'est un point de mécontentement que je n'arrive jusque-là pas à comprendre. Il n'y a pas d'institution qui n'a pas reçu nos courriers relativement à ce dossier, à commencer par la Présidence de la République, la Primature, l'Assemblée Nationale, la Médiature, la Grande Chancellerie, le Ministère de la Construction, le Ministère de la Solidarité(...). Nous n'avons pas eu de réactions, ni de retours de ces démarches. Dans un Etat sérieux lorsqu'il y a un événement aussi grave que celui-là, où des populations vont trouver refuge dans un cimetière et y passer des jours et des nuits avec toutes leurs familles, c'est quand même grave. Donc, nous avons demandé qu'on ouvre une enquête pour savoir la vérité. Le District avance ses raisons, nous avons des propos contradictoires. Il dit des choses que nous ne soutenons pas ; nous donnons les contraires. Mais dans un Etat pareil, pas encore une commission d'enquête sur la question ... Je suis même allé sur un plateau de télévision. Pendant 30 minutes, j'ai lancé des piques sur le District, je les ai accusés de tout et j'ai dit au finish que tout ce que aux autorités, c'est de faire la lumière »* Extrait d'entretien avec W, responsable d'association de déguerpis.

Erigées en lutte pour la reconnaissance de droits des populations déguerpies, ces actions de revendications ont parallèlement contribué au renforcement de leur visibilité dans l'actualité de la ville. Elles sont également devenues des cadres de combats identitaires et d'outils par lesquels ces acteurs tentent de proposer des alternatives « plus respectueuses » afin de réduire les inégalités et les discriminations dont ils sont l'objet. Mieux, par elles, ils travaillent à valoriser leur nouvelle identité de minorités urbaines contre cette politique qui les a exclus des statuts valorisants de la ville pour renforcer leur position de vulnérabilité. En revendiquant leurs droits et en proposant ces alternatives en question, ils cherchent à la fois à rééquilibrer les rapports de force, à délégitimer « l'autoritarisme » et les formes de domination symbolique ou réelle par lesquelles ils ont été relégués dans des zones défavorisées ou incertaines.

Au regard des stratégies utilisées pour faire pression, l'État et ses agents promoteurs du déguerpissement se sont inscrits dans la logique de comprendre et de classer les solutions alternatives proposées par les déguerpis comme celles d'opposants. Ils entrevoient à travers ces revendications des contradictions et des actions subversives ou des vellétés politiques de la part des déguerpis. Ces derniers sont même souvent considérés comme des agents à la solde des partis politiques de l'opposition. Ces derniers sont même souvent considérés comme des agents à la solde des partis politiques d'opposition. Sur cette base, ils se sont progressivement fermés à toutes sortes de revendications de droits et à tenir le silence autour des insuffisances de cette politique (Kirszbaum, 2014). L'objectif est surtout de mettre en place un mécanisme de contre-pouvoir à toute lutte de déguerpis pouvant compromettre le succès des projets de rénovation urbaine initiés par les pouvoirs publics.

Ces situations conflictuelles, renforcées par les permanentes rivalités politiques concourent plus à donner aux actions de déguerpissement une multiplicité de facettes dégradantes. Au-delà de leurs caractères exclusionnistes, discriminants et ségrégationnistes cités plus haut, les rivalités politiques les ont encore investies par d'autres croyances. La plus marquante est celle de la

rupture d'avec les fonctions traditionnellement connues de l'Etat-providence. Il s'agit là d'affirmer le désengagement des pouvoirs publics vis-à-vis de la pérennisation d'une vision de la ville comme un « bien commun » donnant également sens au slogan local de la « ville pour tous ». La détérioration du modèle ivoirien de solidarité urbaine à travers cette vision et ce slogan y est décriée par la conduite des pouvoirs publics concernés à voir raser les quartiers précaires. Ils sont de même critiqués de mettre ainsi en mal valeurs du « vivre-ensemble » déjà établies, d'instituer de façon progressive un modèle de gouvernance du District où, d'une part les libertés civiles ne sont plus respectées et d'autre part, les projets urbains en cours n'apparaissent que co-construits sous une variété de pratiques au forceps. Ces croyances s'étendent plus loin à celle d'une rupture d'avec la singularité culturelle du vivre ensemble en son sein au détriment d'intérêts politiques (Leïla, 2021 ; Houédin, 2022b). Autant de facettes dégradantes de cette politique de renouvellement urbain contre lesquelles s'ajustent les appels à la résilience des acteurs déguerpis

## **2.2. L'expérience du déguerpissement : une ressource pour les actions militantes et de dénonciation de la mal-gouvernance urbaine.**

L'enquête a révélé que les plaintes formulées contre les promoteurs du déguerpissement s'inscrivent toutes dans des formes de revalorisation de statut dans la ville, de résistance et de tentatives de réappropriation de sites. Les collectifs rencontrés s'activent alors à faire valoir des droits réclamés à travers leurs revendications. Pour y arriver, les sites de déguerpissement sont reconstruits et reclassés comme des espaces de luttes identitaires où, se dévoilent plusieurs acteurs aux intérêts plus ou moins divergents. Ces luttes sont de part et d'autre motivées par des facteurs identitaires, économiques, symboliques et culturels. Elles ne manquent alors pas de mettre en relief l'ingérence d'opérateurs économiques dans les compétitions autour des sites convoités. L'immiscion de ces derniers dans l'évolution des processus de déguerpissement, les rapports de forces perçus à cet effet et les complicités suscitées dans la sécurisation de certains sites sont relatés par cet enquête :

*« (...) Quelques temps après avoir détruit le quartier, des Libanais venaient de temps en temps faire des prospections sur le site. Nous avons donc demandé aux jeunes de surveiller leurs actions. Souvent, ils viennent avec les forces de l'ordre, mais ils n'arrivent pas à atteindre leurs objectifs à cause de l'opposition des jeunes. Nous montrons même les décisions de justice en notre faveur aux forces de l'ordre qui leur disent : « si la Cour Suprême et la Cour de Cassation ont tranché donc, nous ne pouvons pas venir intervenir. Nous ne pouvons pas aller contre une décision juridique ; c'est au-dessus de nos compétences ». Donc, du coup, ils quittent derrière les Libanais. Ces mêmes Libanais reviennent parfois avec des loubards pour faire du forcing sans succès. Pour éviter toutes ces tentatives de récupérer le site, puisque le terrain est au bord d'une grande voie, notre comité de gardiennage a des prix forfaitaires. Nous sommes allés leur dire, au lieu de stationner sur la route, venez stationner sur le site. Il va vous servir de parking. Si vous pouvez payer nos jeunes pour nous aider dans le gardiennage »*  
Extrait d'entretien avec H, responsable d'association de déguerpis.

L'internationalisation du problème pouvant aussi aider à trouver une solution politique aux droits réclamés, les déguerpis et leurs « soutiens » transposent parfois les débats dans le champ de l'Etat de droit et du respect des Droits de l'Homme. Sur cette base, certains collectifs de déguerpis, tout en retournant les rapports de forces en leur faveur, se persuadent de plus en plus de l'intérêt du combat mené pour la réinclusion et le respect des droits des minorités dans la ville. Pour ce faire, les documents administratifs et juridiques acceptables en guise de preuves de leurs droits spoliés sont énumérés et publiquement brandis. Par ce procédé, ils

espèrent toujours avoir l'appui voilé de l'opposition politique et des organisations non-gouvernementales pour proposer des solutions alternatives de reconquête des droits « bafoués ». Les idées de dons de site, d'habitats cédés après location-vente, d'appartenance à des quartiers institutionnellement requalifiés comme étant en voie de restructurations soutenues à travers l'histoire des quartiers démolis constituent une ressource majeure pour ce militantisme (Mondafrique, op cit).

Ce recours au militantisme contre le déguerpissement est un autre volet de la lutte pour la reconnaissance de droits de déguerpis (Petit, 2011). Il concourt à donner plus de visibilité aux revendications collectives de ces derniers dans l'espace politique en leur donnant plus de crédit aux yeux de la communauté internationale. Au demeurant, ces actions militantistes participent d'une conception de l'urbanisme qui défend la cause d'une approche de développement urbain reposant sur les idées de médiation, de facilitation et d'accompagnement des projets urbains. En d'autres termes, elles soutiennent à la fois les valeurs de la participation, de la coopération et de la négociation dans la gouvernance de la ville (Deboulet et als, 2020).

Aussi bien au plan national qu'urbain, plusieurs interprétations sont associées à cette forme de militantisme. Premièrement, l'implication des partis politiques de l'opposition y est saisie comme allant dans le sens de gagner les faveurs de l'électorat déguerpi ou de la renommée. Se positionnant en défenseurs de droits des populations expulsées, les partis de l'opposition et les associations de la société civile concernés ont plutôt profité de ce moyen pour rehausser leur popularité et renforcer plus ou moins une position de contre-pouvoir auprès de ces « victimes ». Dans cette perspective, les idées de mal-gouvernance ont servi à la propagande politique pour traiter les actions publiques de déguerpissement comme le principal indicateur d'un urbanisme autoritaire en cours. Deuxièmement, les actions militantistes se fondent sur les dysfonctionnements constatés dans la mise en œuvre des opérations de déguerpissement pour les juger comme un échec politique. Ainsi, se référant au slogan de développement du pouvoir en place selon lequel « l'Etat travaille » pour les populations ivoiriennes, les militantistes dénoncent le non-respect de cet engagement qui, au lieu d'impulser une réelle promotion, renforce au contraire la situation de précarité de ces populations dans le renouvellement urbain. L'expérience du déguerpissement est alors pour eux la manifestation d'une transformation urbaine à sens unique ou au seul profit des pouvoirs publics.

D'un site à un autre, les déguerpis dénoncent aussi et mettent en avant des tentatives de remplacement de populations considérées comme pauvres par des populations dites aisées. Que ce soit à Koumassi, Port-Bouet, Cocody et Yopougon, les quartiers d'Houphouët Boigny 1 et 2, Port-Bouet Abattoir, Bel air de Cocody Danga, Banco Nord-Extension de Yopougon ont été rasés soit pour des projets immobiliers, soit pour des projets d'infrastructures éducatives ou économiques. Du point de vue de l'évolution de ces communes, le critère de premiers occupants n'a pas été pris en compte pour les maintenir sur ces sites. Mais les promoteurs du déguerpissement ont plutôt tenu compte des nouvelles valeurs assignés à ces sites pour les transformer en des minorités à exclure. Sous un tel rapport, ces opérations de déguerpissement ont surtout été traitées d'être de caractère non social, sélectif et privilégiant les intérêts économiques des promoteurs au détriment des besoins en logements des populations démunies et la scolarisation de leurs enfants (voir indiqué 3).



**Indiqué 3 : Archives de terrain, Houédin, 2021**

**Présence d'enfants scolarisés à un sit in de populations déguerpies. La tenue d'école et l'inscription sur la pancarte sont censées éveiller la conscience des promoteurs du déguerpissement à faire face à la culpabilité d'hypothéquer l'avenir de ces enfants.**

D'autres types de dénonciations sont soulevés, notamment la fragilisation des appartenances aux quartiers rasés et diverses formes de fragmentation spatiale. L'idéologie de la souffrance est à cet effet mobilisée pour traduire les « misères » vécues à travers les pertes de biens matérielles, les morts d'hommes et « l'appauvrissement total » dans lequel ces déguerpis ont sombré. Elle est aussi convoquée pour justifier la dégradation des liens entre les occupants de ces quartiers et « les conseils municipaux ». L'objectif est toujours de faire l'écho du déguerpissement comme une politique deshumanisante.

## **Conclusion**

Les opérations de déguerpissement dans le District d'Abidjan sont plus connues sous des propos qui tendent à jeter le discrédit sur cette politique. Face donc aux dysfonctionnements constatés dans la concrétisation de cette dernière, les revendications de droits et de justice sociale ont été mises en avant pour qualifier ses caractéristiques oppressives et discriminantes d'effets pervers. Avec les récupérations politiques faites autour desdits dysfonctionnements, les rivalités entre le parti au pouvoir et ceux de l'opposition n'ont pas manqué de leur prêter des significations parfois fondées ou non. Au-delà donc des obligations de développement ou des enjeux de rénovation liés à la mise en œuvre de ces opérations, les idées de mal-gouvernance et les croyances en une expropriation de sites à des fins marchandes leur ont été associées pour les requalifier de politique ségrégationniste, de rejet et d'exclusion sociale.

Appréhendées à cet effet comme une politique plus ou moins fermée à faire valoir les droits des populations impactées, les opérations de déguerpissement n'ont fait que se révéler sous des expressions de dominations et de résistances sociales. De ce pas, le lien entre déguerpissement et rénovation urbaine a été transformé en la défense de deux valeurs plus ou moins opposées du renouvellement de l'espace abidjanais. La première privilégie la cause du développement par la réalisation d'infrastructures attractives. Les attentes des populations impactées en matière de respect de leurs droits ne sont pas assez satisfaites. La seconde quant à elle, met l'accent sur les idées de reconnaissance de droits des minorités, de solidarité vis-à-vis de ces derniers et de leur protection. Elle soutient la cause d'un renouvellement urbain où les « droits humains » et les obligations de rénovation à travers la réalisation d'infrastructures vont de pairs. Au demeurant,



en traitant les dysfonctionnements constatés dans la mise en œuvre des opérations de déguerpissement d'effets pervers, cela reste un symbole significatif pour la révision des politiques qui ambitionnent de faire d'Abidjan une ville inclusive.

## REFERENCES

- [1] Ark C., 2015, Dynamiques clientélares et transformation urbaine à Istanbul, *Pôle Sud* ? n° 42 p 29- 42
- [2] Beck U., 1986, Société du risque : vers une nouvelle modernité. Londres : Sage Publications, 272 p.
- [3] Blanchet A et Gotmann A., 1992, L'enquête et ses méthodes : l'entretien. Nathan, Paris, 128 p
- [4] Blot J et Spire A., 2014, Déguerpissements et conflits autour des légitimités citadines dans les villes du Sud, Déplacements forcés dans les villes du Sud : les déguerpissements en question, in *L'Espace Politique Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*
- [5] Bouquet C et Kassi-Djodjo I., 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan, Déplacements forcés dans les villes du Sud : les déguerpissements en question, in *L'Espace Politique Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, (22) doi: 10.4000/espacepolitique.2963
- [6] Bourdieu P., 1979, La Distinction : Critique sociale du jugement. Les Éditions de Minuit, Paris,
- [7] Bourdieu P., 1998, La Domination masculine, Le Seuil, Paris, 134 p
- [8] Bourdieu P., 2000, Les structures sociales de l'économie, Le Seuil, Paris, 289 p
- [9] Brito O, Pesce S., (2015) De la recherche qualitative à la recherche sensible, in *Spécificités* V 2 n° 8, pp 1-2. <https://www.cairn.info/revue-specificites-2015-2-page-1.htm>
- [10] Calenda. , 2021, « L'éthique dans les recherches en terrains sensibles », Appel à contribution, *Calenda*. <https://calenda.org/875435>
- [11] Deboulet A., Douay N., Dupont V, Gangneux-Kebe J., Rassat F., 2020, Des pratiques urbaines ordinaires aux mobilisations citoyennes. In : Adisson F. (ed.), Barles S. (ed.), Blanc N. (ed.), Coutard O. (ed.), Frouillou L. (ed.), Rassat F. (ed.). *Pour la recherche urbaine*. Paris : CNRS, pp 243-263
- [12] Dembélé O., (1994) Les politiques de relogement en Côte d'Ivoire, Abidjan : ORSTOM, 31 p
- [13] Droh R et Lognon J-L., 2012, De l'usage des outils de la recherche qualitative en milieu rural ivoirien : une analyse de l'influence du groupe social sur la structure de l'entretien, in *Recherches qualitatives* vol. 31(1). Recherche qualitative en contexte africain, pp.6-28. <http://www.recherchequalitative.qc.ca/Revue.html>,
- [14] Ehouman A., 2022, Des déguerpis des quartiers Houphouët-Boigny 1 et 2 de Koumassi reçoivent leurs documents de propriété, *AIP*, <https://www.aip.ci/cote->

- divoire-aip-des-deguerpis-des-quartiers-houphouet-boigny-1-et-2-de-koumassi-recoivent-leurs-documents-de-proprietaires
- [15] Frat Mat info., 2022, Koumassi : Les déguerpis des Cités Houphouët-Boigny 1 et 2 recasés sur l'axe Grand-Bassam – Bonoua, <https://www.fratmat.info/article/223792/societe/koumassi-les-deguerpis-des-cites-houphouet-boigny-1-et-2-recases-sur-laxe-grand-bassam---bonoua>
- [16] Gibert M., 2014, Déplacements forcés et renouvellement urbain à Hồ Chí Minh Ville, Déplacements forcés dans les villes du Sud : les déguerpissements en question, in *L'Espace Politique Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, Université de Reims Champagne-Ardenne, 19 p
- [17] Gouv Côte d'ivoire., 2018, Logement : les familles déguerpies de Cocody-Danga appelés à accepter l'offre de relogement de la SICOGL, [https://www.gouv.ci/\\_actualitearticle.php?d=2&recordID=8879&p=14](https://www.gouv.ci/_actualitearticle.php?d=2&recordID=8879&p=14)
- [18] Gouza E., 2022, Déguerpissement des quartiers Houphouët-Boigny 1 et 2 de Koumassi : L'Apdh dénonce un déguerpissement inhumain, <https://www.linfodrome.com/societe/76170-deguerpissement-des-quartiers-houphouet-boigny-1-et-2-de-koumassi-l-apdh-denonce-un-deguerpissement-inhumain>
- [19] Houédin B, N'Guessan D., Fofana M., 2018, Monument des martyrs » dans la ville d'Abidjan : de la reconnaissance urbaine à la légitimation politique (2002 à 2010) », in *L'ongbowu, Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de la Société* N° 005, pp.443-466
- [20] Houédin B, 2022, Wambelè » ou le monument emblème de l'université d'Abidjan : des impératifs de développement aux enjeux de la ville nouvelle (1960-1990), in *Revue Djiboul N 004, Vol.2*, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire, pp 364-381
- [21] Kautcha D., 2021, Côte d'ivoire : deguerpissement à Koumassi, émotions et ressentiments qui servent malheureusement à animer les passions politiques. [https://www.koaci.com/article/2021/11/29/cote-divoire/societe/cote-divoire-deguerpissement-a-koumassi-emotions-et-ressentiments-qui-servent-malheureusement-a-attiser-des-passions-politiques\\_155796.html](https://www.koaci.com/article/2021/11/29/cote-divoire/societe/cote-divoire-deguerpissement-a-koumassi-emotions-et-ressentiments-qui-servent-malheureusement-a-attiser-des-passions-politiques_155796.html)
- [22] Kawtar N., 2017, Inégalités socio-spatiales dans les villes et leurs évolutions récentes : comparaison de Besançon, Mulhouse et Strasbourg », *Cybergeo: European Journal of Geography*, Espace, Société, Territoire, document 808, <http://journals.openedition.org/cybergeo/27964> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cybergeo.27964>
- [23] Kirszbaum T., 2002, Le traitement préférentiel des quartiers pauvres Les Grands Projets de Ville au miroir de l'expérience américaine des Empowerment Zones, Centre d'Étude, de Documentation et d'Observation sur les Villes, Disponible sur

- [https://file:///C:/Users/PC/Downloads/Le traitement preferentiel des quartiers%20\(2\).pdf](https://file:///C:/Users/PC/Downloads/Le%20traitement%20preferentiel%20des%20quartiers%200(2).pdf), 209 p
- [24] Kirszbaum T., 2010, Articuler l'urbain et le social. Enquête sur onze sites "historiques" en rénovation urbaine, Comité d'Évaluation et de Suivi de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, 198 p.
- [25] Kirszbaum T., 2014, Mobiliser le droit commun : réforme ou révolution ? In Les Cahiers du Développement Social Urbain, 2 (N° 60) Éditions Labo Cités, p 35- 37
- [26] Latt T., 2022, Koumassi: Cissé Bacongo met à disposition des déguerpis des cités FHB 1 ET 2 un site de 4,5 ha à Yaou, <https://www.lepatriote.ci/koumassi-cisse-bacongo-met-a-disposition-des-deguerpis-des-cites-fhb-1-et-2-un-site-de-45-ha-a-yaou/>
- [27] Legros O., 2010, Les pouvoirs publics et les grands « bidonvilles roms » au nord de Paris (Aubervilliers, Saint-Denis, Saint-Ouen). Réflexions sur la dimension spatiale des politiques de régulation de la grande précarité en milieu urbain. <https://shs.hal.science/halshs-01088186/docum>, 22 p
- [28] Leïla B., 2021, Les effets sociaux de la rénovation urbaine sur les habitants de la Cayolle. Sciences de l'Homme et Société. Mémoire de Master, Aix-Marseille Université - Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional, 79 p
- [29] Lelandais G., 2015, Émergence et résistance spatiale d'un quartier en contexte autoritaire. Le cas du quartier 1 Mayıs à Istanbul, [file:///C:/Users/PC/Downloads/Emergence et resistance spatiale d un qu%20\(4\).pdf](file:///C:/Users/PC/Downloads/Emergence%20et%20resistance%20spatiale%20d%20un%20qu%20(4).pdf), 18 p
- [30] Lelandais G., 2016, Le quartier comme espace de résistance et de politisation », Cultures & Conflits , 101, p. 139-167
- [31] Michelon M., 2016, Douala & Kigali. Villes modernes et citadins précaires en Afrique, Paris, Karthala, 307 p.
- [32] Mondafrique. ,2021, Côte d'Ivoire, les « déguerpis » d'Abidjan, <https://mondafrique.com/cote-divoire-les-deguerpis-dabidjan-2/>
- [33] Morange M et Spire A., 2019, Le droit à la ville aux Suds Appropriations et déclinaisons africaines. Cybergeog : *Revue européenne de géographie*, ff10.4000/cybergeog.32166
- [34] Opéra N., 2021, Koumassi : Bacongo recase les déguerpis des Cités Houphouët-Boigny 1 et 2, <https://ci.opera.news/ci/fr/politics/c2a68b63f2dd61a7cb1601324513c03f>
- [35] Parenteau, R. et Charbonneau F., 1992, Abidjan : une politique de l'habitat au service du plan urbain. Cahiers de géographie du Québec, 36(99), 415–437
- [36] Park, E., Burgess, E., et McKenzie D., 1925, The city, Chicago: University of Chicago Press
- [37] Petit C., 2009, Transformation urbaine, mobilisations collectives et processus de politisation. Le cas du projet de rénovation urbaine de Başbüyük (Istanbul). Mémoire de Master, Institut d'Études Politiques de Strasbourg, 247 p

- [38] Petit C., 2011, « Engagement militant et politisation des mobilisations au sein des oppositions urbaines à Istanbul », EchoGéo , 16 ,  
<http://journals.openedition.org/echogeo/12445>
- [39] Wacquant L., 2000, Punir les pauvres : Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale. Paris, France : Raisons d'agir éditions, 290 p.
- [40] Wacquant L., 2008, Parias urbains : une sociologie comparative de la marginalité avancée. Cambridge, Royaume-Uni : Polity Press, 344 p